



1 CYCLISTE SUR 2 NE SE SENT PAS EN SÉCURITÉ SUR LES ROUTES

Un récent sondage réalisé par l'AWSR révèle que plus de la moitié des cyclistes ne se sentent pas en sécurité dans la circulation¹. A l'origine de ce sentiment, on retrouve notamment les problèmes de cohabitation et l'agressivité dont peuvent parfois faire preuve certains usagers motorisés à leur égard.

Alors que la météo printanière s'installe peu à peu et que les vélos sont de plus en plus nombreux dans la circulation, l'AWSR active une nouvelle campagne pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre cyclistes et usagers motorisés.

Elle rappellera notamment la nécessité de garder ses distances lors du dépassement d'un cycliste, alors que 2 conducteurs sur 5 (41%) avouent ne pas le faire systématiquement², et elle encouragera la « poignée hollandaise » pour ouvrir sa portière. Une pratique dont 1 Wallon sur 2 n'a jamais entendu parler.

20 cyclistes par semaine tués ou blessés dans un accident

Chaque semaine en Wallonie, près de 20 cyclistes sont victimes (tué ou blessé) d'un accident de la route, avec une moyenne de 15 décès par an. Dans trois quarts des cas (77%), l'accident implique également un autre usager, le plus souvent, un automobiliste.

¹ 410 cyclistes wallons interrogés

² 1.000 usagers wallons interrogés

En pratique, il aurait souvent suffi de peu de choses pour éviter ces accidents. Le respect des règles mais également l'attention aux autres en font notamment partie.

Les problèmes de cohabitation souvent en cause

Les problèmes de cohabitation et les relations parfois tendues entre les cyclistes et les automobilistes peuvent en effet augmenter les risques d'accidents. Alors que les cyclistes sont assez satisfaits du partage de la route avec les autres cyclistes et avec les piétons, le sondage de l'AWSR révèle qu'ils sont particulièrement critiques vis-à-vis de la cohabitation avec les véhicules motorisés (à 4 roues). Ainsi, **7 cyclistes sur 10 estiment que la cohabitation avec les automobilistes pose problème.**

Des chiffres en partie liés au fait que certains conducteurs peuvent parfois adopter une conduite agressive à l'égard des cyclistes, en les dépassant de manière dangereuse ou en leur refusant la priorité. Des comportements qui peuvent créer un environnement peu sûr pour les cyclistes. Ces derniers sont d'ailleurs les usagers wallons qui déclarent se sentir le moins en sécurité dans la circulation, plus de la moitié d'entre eux (53%) expriment ainsi ce sentiment contre seulement 1 automobiliste sur 8 (12%).

De l'autre point de vue, **7 automobilistes sur 10 indiquent également que la cohabitation avec les cyclistes ne se passe pas bien** et 4 sur 10 (41%) estiment qu'ils ne respectent pas suffisamment le Code de la route.

Alors que les beaux jours sont de retour et que les interactions entre cyclistes et automobilistes se font de plus en plus nombreuses sur les routes, l'AWSR active une nouvelle campagne de sensibilisation qui encourage chacun à contribuer à la sécurité routière en partageant la route de manière responsable.

Nouvelle campagne de sensibilisation

Pendant le mois d'avril, de nombreuses règles et comportements essentiels pour favoriser la sécurité des cyclistes seront ainsi diffusés sur une centaine de bus TEC et via les réseaux sociaux.

- **Respecter les distances de sécurité**

2 conducteurs wallons sur 5 (41%) déclarent qu'il leur arrive de dépasser un cycliste sans respecter la distance de sécurité réglementaire. Souvent cité par les cyclistes comme le comportement qui engendre le plus grand sentiment d'insécurité dans le trafic, c'est aussi une pratique dangereuse qui peut provoquer des accidents en déstabilisant le cycliste ou pire, en le percutant.

Le Code de la route prévoit que, lors d'un dépassement, les conducteurs doivent laisser, entre leur véhicule et le cycliste ou trottinettiste, une distance latérale d'au moins 1m50 hors agglomération et d'au moins 1m en agglomération. Le dépassement est interdit jusqu'à ce que

ces conditions de sécurité soient réunies. L'usage du clignotant afin que les conducteurs qui suivent puissent anticiper le dépassement est également essentiel.

- **Se montrer prévisible**

De manière générale, que l'on soit en voiture ou à vélo, veiller à **communiquer ses intentions de manière claire** avant une manœuvre ou un changement de direction permet d'éviter de nombreuses situations à risque pouvant mener à un accident.

- **Pratiquer la « poignée hollandaise »**

1 Wallon sur 5 (18%) indique qu'il lui arrive de ne pas regarder si un autre usager se trouve à proximité avant d'ouvrir la portière de son véhicule stationné sur le bord de la route. Un comportement qui augmente les risques d'accidents, particulièrement pour les cyclistes et les trottinettistes. 1 cycliste sur 3 (30%) déclare ainsi s'être déjà retrouvé face à une portière qui s'ouvre alors qu'il longeait une voiture stationnée.

La poignée hollandaise représente une méthode efficace pour éviter ce type de situation. Plus de la moitié des Wallons n'en ont pourtant jamais entendu parler. Le principe est simple, il suffit d'utiliser la main opposée à la portière pour l'ouvrir (la main droite pour le conducteur). Cela permet de se tourner naturellement vers l'extérieur et de mieux voir les cyclistes ou autres usagers qui pourraient arriver.



- **Adopter la bonne position dans un rond-point**

Dans un rond-point, la problématique des angles-morts peut être accentuée par la courbe. Avec leur silhouette étroite, les cyclistes sont particulièrement concernés par cette problématique. **Près d'une victime d'accident en rond-point sur 7 est un cycliste.** C'est 2 fois plus que dans les autres types d'accidents (15% contre 7%).

En l'absence de piste cyclable, l'AWSR conseille aux cyclistes qui empruntent un rond-point de toujours se placer au milieu de la bande de circulation afin d'être bien visibles par les automobilistes. Au volant, il est important d'être également attentif aux angles morts. Lors de l'entrée dans le rond-point, le montant du pare-brise peut masquer un cycliste qui y circule déjà. Avant de changer de bande ou de sortir du rond-point, un coup d'œil par-dessus son épaule permet par ailleurs de s'assurer qu'un usager n'est pas présent dans l'angle mort.

- **Stop au stationnement sauvage**

1 automobiliste sur 7 (15%) déclare, au moins occasionnellement, s'arrêter ou se stationner sur une piste cyclable. Une infraction qui expose davantage les cyclistes aux risques d'accidents avec un véhicule motorisé, en les obligeant à circuler sur la route de façon impromptue. Même pour un court instant, il est important de toujours se garer à un endroit approprié et qui ne gêne pas le cheminement des autres usagers.

[Découvrir la campagne](#)

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361 – 081/821.329

belinda.demattia@awsr.be

www.awsr.be

